

## INTERVENTION EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE LE DISPOSITIF DU G.I.E. INTRA

**Michel CHEVALLIER** (Directeur Général)

[michel.chevallier@groupe-intra.com](mailto:michel.chevallier@groupe-intra.com)

**Jean-Marc LEAUTAUD** (Ingénieur Qualité Sécurité – PCR)

[jean-marc.leautaud@groupe-intra.com](mailto:jean-marc.leautaud@groupe-intra.com)

G.I.E. Groupe INTRA  
B.P. 61 – 37420 AVOINE

Le Groupe INTRA est un groupement d'intérêt économique (G.I.E.) créé en 1988 par les trois principaux exploitants nucléaires (EDF, CEA, COGEMA) comme une réponse à l'accident de la centrale de Tchernobyl. Son objet est d'intervenir en cas d'accident nucléaire avec des moyens téléopérés afin de préserver les intervenants humains. Le Groupe INTRA a donc développé des moyens d'interventions téléopérés qu'il exploite et met en œuvre au cours d'exercices et d'entraînement de ses équipes.

L'intervention en situation d'urgence radiologique, particulièrement sous l'angle de la radioprotection, s'envisage donc pour le Groupe INTRA dans le seul contexte d'une intervention en cas d'accident nucléaire. Ceci conduit à gérer la dualité entre l'engagement d'intervenants du premier groupe (au sens du code de la santé publique et de l'arrêté du 8 décembre 2005) et l'utilisation d'engins téléopérés à plus ou moins grande distance. Le premier aspect comporte la possibilité d'expositions au delà des limites dosimétriques réglementaires annuelles (20 mSv) et le second tend à réduire leur exposition grâce à l'éloignement des opérateurs du lieu d'opération. Ces deux aspects ne sont pas contradictoires et contribuent au management de la dosimétrie que le Groupe INTRA inscrit dans une logique globale : l'exposition des intervenants jusqu'au niveau de référence maximum de 100 mSv, est justifiée si elle conduit à une optimisation globale de celle des acteurs et parties prenantes (y compris les populations environnantes).

Dans le cadre d'un référentiel d'intervention établi avec les exploitants nucléaires, le Groupe INTRA a développé des moyens téléopérés adaptés aux différentes missions. En fonction des besoins exprimés, de l'analyse des risques et des capacités techniques de chaque catégorie de matériel à mettre en œuvre, les opérateurs pourront piloter à courte, moyenne ou longue distance. Les objectifs et contraintes de dose seront définis en conséquence.

LE Groupe INTRA est soumis à la réglementation sur les interventions en situation d'urgence radiologique (code de la santé publique, code du travail, arrêté du 8 décembre 2005). A ce titre, la liste des intervenants du Groupe est composée de travailleurs de catégorie A, formés, n'ayant pas d'inaptitude médicale et ayant exprimé un volontariat a priori pour faire partie d'une équipe d'intervention en situation d'urgence radiologique (actions effectuées en période dite de veille). En cas de mobilisation du Groupe INTRA lors d'une situation accidentelle, les intervenants confirment leur volontariat sur la base des informations qui leur sont données sur les conditions d'intervention (situation radiologique, contraintes de dose définies, etc.).

Cette démarche a été déployée en 2011 lors de l'accident de la centrale japonaise de Fukushima Daiichi. Mobilisé dès le lendemain de l'accident, le Groupe INTRA a engagé la préparation et le conditionnement de matériels d'intervention pour un transport aérien au Japon. Une équipe de volontaires a été constituée. Les intervenants ont reçu, dans la mesure du possible, des informations d'ordres technique, radiologique et médical, sur la base desquelles ils ont confirmé leur volontariat. Ils ont également été dotés d'équipements de protection individuelle et de moyens de dosimétrie (dosimètres passifs et opérationnels gamma et neutrons). Des consignes ont été élaborées sur la base des informations disponibles. De plus ils pouvaient bénéficier d'un appui médical continu (présence d'un médecin du travail volontaire dans l'équipe d'intervention).



Cela étant, il convient de garder à l'esprit que le Groupe INTRA est dimensionné pour une intervention sur le territoire français. Or cette mobilisation réelle concernait un pays étranger où l'exploitant n'avait pas exprimé de besoin particulier. La demande était formulée par les autorités françaises relayées par les entreprises membres du G.I.E., en termes de matériels à mettre en œuvre plus que de missions. Il s'agissait donc d'envisager des scénarios d'intervention enveloppes mettant en jeu les matériels. Aussi une des difficultés a été d'obtenir des informations permettant d'appréhender les conditions d'intervention. La collecte d'informations et leur tenue à jour sont en effet un élément essentiel pour pouvoir élaborer des scénarios d'intervention appropriés et gérer le stress des équipes d'intervenants, dont on peut dire qu'il est inversement proportionnel à l'information disponible.

Comme suite à cet accident, les exploitants nucléaires français ont mis en place des forces d'intervention (FARN, FINA). Leur action, en cas d'accident sur une de leurs installations en France, doit pouvoir être simultanée et complémentaire à celle du Groupe INTRA. Ceci crée un nouveau contexte où Groupe INTRA et forces d'intervention doivent s'interfacer. Ce travail est en cours et avance au rythme de la montée en puissance des forces d'intervention des exploitants.